

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE SIDI M'HAMED
COMMUNE D'ALGER CENTRE

2^{ème} AVIS DE CONSULTATION N°...03.../2026

La Commune d'Alger Centre, lance une 2^{ème} consultation relative à l'exécution de l'ETUDE ET SUIVI DE REAMENAGEMENT DE LA PLACE DU PEROU SIS AU BD COLONEL AMIROUCHE COMMUNE ALGER CENTRE

Les bureaux d'études ayant l'agrément exigé par la réglementation en vigueur et répondant aux exigences de l'éligibilité exigé dans l'article 03 du cahier des charges, intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de :

BUREAU DE RETRAIT DU CAHIER DES CHARGES ET DEPOT DES OFFRES
REZ DE CHAUSSEE, ENTREE PRINCIPALE DE LA COMMUNE D'ALGER-CENTRE
sis au 03 Place EMIR ABDELKADER Alger-Centre

Contre le paiement de la somme de 2000,00 DA non remboursable auprès de la régie communale.

Les offres accompagnées des pièces et documents exigés dans l'article 11 du cahier des charges, doivent contenir un dossier de candidature, une offre Technique et une offre Financière, qui doivent être insérés dans des enveloppes séparés et cachetées mises dans une autre enveloppe extérieure fermée et anonyme et comporte uniquement la mention :

**« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE
DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »**

2^{ème} Avis de Consultation n°...../2026

**ETUDE ET SUIVI DE REAMENAGEMENT DE LA PLACE DU PEROU
SIS AU BD COLONEL AMIROUCHE COMMUNE ALGER CENTRE**

Les offres doivent être déposées au bureau cité ci-dessus.

***Le dossier de candidature:** doit contenir les pièces administratives exigées dans l'article 11 du cahier des charges, notamment :

- ❖ Une déclaration de candidature dûment renseignée, cachetée, signée et datée.
- ❖ Une déclaration de probité dûment renseignée, cachetée, signée et datée.
- ❖ Une copie du statut de l'entreprise (pour les sociétés dotées de la personne morale).
- ❖ Documents justifiant les capacités professionnelles de la prestation.
- ❖ Copie de l'agrément en cours de validité
- ❖ Document relatif aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- ❖ Bilan des trois dernières années (2022, 2023 et 2024) visés par les services impôts, ou une attestation de solvabilité pour les BET nouvellement créés
- ❖ Listes des moyens humains et matériels de BET

***L'Offre Technique :** doit contenir :

- ❖ La déclaration à souscrire selon le modèle joint au cahier des charges (remplie, signée, cachetée et datée).
- ❖ Cahier des charges paraphé par le soumissionnaire et portant dans sa dernière page la mention manuscrite « Lu et Accepté ».
- ❖ Mémoire technique justificatif conformément aux exigences du cahier des charges.

***L'Offre Financière :** doit contenir les éléments suivants :

- ❖ La lettre de soumission remplie selon le modèle joint au cahier des charges dûment renseignée, cachetée, signée et datée.
- ❖ Le bordereau des prix unitaires dûment renseignée, cachetée, signée et datée.
- ❖ Le détail quantitatif estimatif dûment renseignée, cachetée, signée et datée.
 - La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours, à compter du premier jour d'affichage .
 - La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres.
 - Heure limite : 13h00. (Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparations des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable).
 - L'ensemble des soumissionnaires sont invités à assister à la séance de l'ouverture des plis qui se tiendra au siège de la commune le dernier jour de la durée de préparation des offres à 13h15mn.
 - Les offres resteront valables pendant un délai de (90) quatre-vingt-dix jours augmenté de la durée de préparation des offres, à compter de la date de la séance d'ouverture des plis.

**La Présidente de l'Assemblée Populaire
Communale d'Alger Centre**